



**Rapport de l'Assemblée Générale extraordinaire
Samedi 22 mai 2023**

Lieux : Maison des ailes, Petite Salle, 14 h 00

Présents : 6.

Ordre du jour.

Le président ouvre la réunion à 14h00 avec un seul point à l'ordre du jour : les nouveaux statuts.

L'AG du 06.05.23 n'ayant pas atteint le quorum requis pour voter valablement, cette Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée, qui peut voter valablement quel que soit le nombre de membres présents

Nouveaux statuts.

Le Président propose que les personnes présentes soient mises aux voix.

Tous les participants approuvent à l'unanimité les nouveaux règlements proposés.

Les nouveaux statuts sont approuvés

Mot de clôture.

Le président remercie les membres de leur présence.

La réunion se termine à 14h30.


Desmet Gilbert

Schatbewaarder / Trésorier

Guido Vanhecke

Voorzitter / Président